

Conseil Municipal de Montjoux
Extrait du compte-rendu de la séance du 6 juin 2017

Point sur les espaces publics

- réunion participative CAUE au vieux village le 12 mai, 10 participants
- Réunion élus/CAUE/Direction des routes le 15 mai, élaboration d'un calendrier, Rédaction du projet. La direction des routes a rappelé que quand le revêtement d'une route a + de 15 ans, il est pris en charge à 100% par le département, s'il a moins de 10 ans, à 50%.
- Réunion le 22 mai des élus avec Nicolas Soulier, consultant indépendant. Cela permet d'allier une vision du terrain plus proche de nous à une vision plus académique du CAUE. La commune doit faire établir un plan très précis, un relevé topographique des espaces publics afin d'avoir une base permettant des croquis réaliste par rapport au terrain. Cela permettra de visualiser les différents projets proposés.

Point sur le P.L.U.

- Envoi du diagnostic finalisé ou plutôt corrigé le 6 juin (sans le volet agricole)
- Entretiens élus/INGETER les 6 et 7 juin
- Envoi PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) le 9 juin
- Réunion commission PADD le 14 juin
- Réunion PPA (Personnes Publiques Associées) les 5, 6 et 7 juillet

- Diagnostic sociodémographique

- Objectif population

- Chiffre de consommation foncière

- Objectifs PADD

Le diagnostic n'est pas figé, dès qu'on en a un exemplaire, on peut le mettre sur le site internet.

Il a été noté qu'il y a déjà 3 mois de retard sur le planning initial, il faut être vigilant pour la suite.

Trame proposée par la commune pour le PADD :

1- un développement modéré

- populations / constructions nouvelles
- orientation selon les hameaux, conforter La Paillette, restructurer le Serre de Turc, sauvegarder le vieux village, densifier le

Pré de Boisse

- réhabilitation du bâti existant
- accueil d'activités nouvelles (fibre optique, énergies renouvelables...)

Objectifs ➡ □ orientations ➡ □ plan

2- un cadre de vie amélioré

- favoriser l'habitat regroupé
- recommandations et prescriptions architecturales
- valoriser les espaces publics

3- une protection affirmée des espaces et des paysages

- maintien et préservation de l'agriculture
- sauvegarde des paysages qui font l'identité de la commune

Parcelle communale au Serre de Turc

La DDT a donné les CU pour les terrains communaux, 3 lots et un nouveau chemin. Un défrichage est prévu sur les parcelles concernées.

- Acceptation du devis de bornage

Rémi Alquier, expert géomètre, a fait passer un devis de 450 € HT. Le rendez-vous sur le terrain pour le bornage avec tous les riverains de la parcelle communale est fixé au 19 juin avec les riverains

- Cession de terrains

Acquisition d'une parcelle de terrain au quartier du Serre de Turc

Monsieur le Maire explique que Mme DIENER et M. DESPRAT, propriétaires de parcelles contiguës à la parcelle communale au quartier du Serre de Turc proposent de céder à la commune pour l'euro symbolique les parcelles sises section A n° 1171 pour une superficie de 511 m² et 1265 pour une superficie de 530 m².

Cette acquisition permettra à la commune de commencer la régularisation des espaces publics dans ce secteur.

Centrale Villageoise de La Lance : siège social

Monsieur le Maire rappelle, qu'à l'initiative d'habitants de Montjoux, une société de production d'énergie photovoltaïque est en cours de création sur le territoire : la SAS Centrales Villageoises de La Lance.

Monsieur le Maire explique que, même si son rayon d'action s'étend sur plusieurs communes aux alentours, la société souhaite avoir son siège social en mairie de Montjoux, ce que le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Centrale Villageoise de La Lance : participation au capital social

Monsieur le Maire rappelle la création d'une société de production d'énergie photovoltaïque, la SAS Centrales Villageoises de La Lance, sur le territoire de Montjoux. Il propose que la commune se porte acquéreur d'une action (valeur 100 €) pour entrer dans le capital social de la société, ce que le Conseil Municipal accepte à l'unanimité.

Centrale Villageoise de La Lance : mise à disposition de la salle des fêtes

Monsieur le Maire rappelle la création d'une société de production d'énergie photovoltaïque, la SAS Centrales Villageoises de La Lance, sur le territoire de Montjoux. Il propose que la commune apporte son soutien au démarrage de ce projet, en mettant la salle des fêtes gratuitement à disposition de la société pour y tenir ses assemblées générales pendant au moins la première année. Il conviendra de signer avec la société une convention pour préciser les modalités de cette mise à disposition. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

Informations et questions diverses :

Signalisation d'informations locales

Le Parc des Baronnie a mis au point une signalétique importante avec le SIL (Système d'Information Locale). Cela paraît intéressant sur le plan touristique de mettre un panneau à l'entrée de l'agglomération indiquant l'entrée dans le Parc, "Commune appartenant au Parc". Le Parc donne 100EUR par panneau pour un coût de 400EUR. La commande d'un panneau a été validée par le Conseil à l'unanimité et sera implanté en agglomération après le panneau d'entrée de la commune. Concernant les autres panneaux, Il existe un règlement local de publicité qui sont interdites dans l'agglomération sauf si ça concerne des sites remarquables, des espaces culturels et des produits locaux du terroir.

Petits chantiers participatifs des espaces publics.

Un grand merci à toutes les personnes qui s'occupent des bacs à fleur jalonnant notre commune dont Françoise Courbis. Il faut préparer un inventaire pour l'ambrosie et les chemins à nettoyer.

Événement Léopold Mourier

Un livre a été écrit par JC Reboul et un nouveau écrit par Mr Grisel. Ce dernier sollicite la Mairie pour la sortie et la présentation de son livre. Il est donc organisé un événement réservé aux habitants de Montjoux et amis de Mr Grisel le 10 juillet à 18h sur la Place L. Mourier.

Salle des fêtes

Gilles FLORIS demande une révision de toutes les prestations et souhaite effectuer les démarches pour faire rentrer les impayés. Beaucoup d'impayés ont été cependant régularisés car le percepteur relance et sévit rapidement. Une nouvelle grille de prix sera discutée au prochain Conseil. Il est important d'avoir un planning d'occupation assez tôt avec l'école et les associations.

Rythmes scolaires

Le Conseil d'Ecoles du 16 juin prochain a mis à l'ordre du jour la question du retour à la semaine de 4 jours. Après un rapide tour de table, l'avis des conseillers est plutôt de ne rien changer pour la rentrée 2017 et de prendre le temps de la réflexion et de la concertation.

La séance est levée à 22h00